



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

Monument classé	Point de vue	Eglise	Curiosité	Verger	Vigne	Château d'eau

Code de Balisage

Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	Variante



crédit photo: J. Meads / GDT 47



Vous allez faire 27 km. Vous devez compter 7 h 15 de marche, 4 h 40 à cheval (passages de routes difficiles), 3 h 35 à VTT, Vous êtes à 15 km au sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot par les D 911 et D 113. Vous stationnez devant la mairie. Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles. Le balisage est jaune. Difficulté : difficile. Dénivelée cumulée : 700 m.

Dolmayrac / Laugnac, une grande randonnée dans les Serres

Une journée de randonnée, dans les vallées de la Masse et de la Bausse, sur un circuit qui offre de nombreuses vues sur les villages dominant la vallée du Lot et les coteaux du Pays de Serres.

- 1 Passer entre la mairie et la tour forte. Descendre les rues à droite puis à gauche et s'engager dans un sentier herbeux à droite. Traverser avec prudence la D 113. Dévaler le chemin en face dans un verger de pruniers.
- 2 Au cimetière de St-Orens, prendre à gauche ainsi qu'avant la ferme de Nicou. Face à la sortie de Pech de Laval, aller à gauche. Au carrefour, suivre le chemin herbeux en face. Tourner à droite sur la route de Ramelet. Descendre un chemin sinueux. A La Bausse prendre la route à gauche et au croisement la route de vallée à droite dans un bois.
- 3 Après un pont, virer à gauche entre deux haies. Au panneau Seliès, prendre le chemin à gauche. Reprendre une route en face puis la D 118 à gauche sur 300 m. Bifurquer à droite vers le moulin à vent de Pech d'Agre. Traverser une route vers Croix d'Armagnac. Franchir l'allée de Benot et descendre à gauche sur une piste castinée. Descendre la route de Picheyre à droite et traverser deux routes vers Moulin de Laugnac. Virer à droite sur quelques mètres sur la D 245. Monter vers Guérène puis à droite en direction de Laugnac.
➤ *Hors sentier, à droite, aller vers le centre du village de Laugnac.*
- 4 Suivre la rue à gauche vers le stade. Au transformateur électrique, tourner à droite puis à gauche sur la route dans le lotissement. Descendre vers Guillemont-Bas puis à travers champ. Passer à droite d'un ruisseau. Emprunter la D 245 à droite. A Fayly monter à droite dans un bois. Traverser un champ et suivre une bordure de bois jusqu'à Goujou. Suivre la D 113 à droite avec prudence, puis une route à gauche.
- 5 Se diriger vers Laucataire et descendre tout droit entre deux haies (*passage humide en bas*). Franchir un ruisseau et grimper en face dans un chemin étroit et escarpé. Emprunter la sortie de Fougat vers l'église isolée de Sembas. Au carrefour en triangle, aller vers Sembas. Bifurquer rapidement à droite sur un chemin herbeux et sinueux sur le plateau. Tourner à gauche avant une haie et s'enfoncer dans un petit bois. A la sortie, prendre le chemin à gauche. Tourner à droite pour passer au-dessus de la ferme de Plantous et plus loin, au large de celle de Nadal. Monter sur une piste empierrée et suivre la D 212 à gauche sur 200 m. Dans un virage, s'engager dans le bois et tourner à droite deux fois.
- 6 Laisser le GR® 652 en face et tourner à gauche en bordure puis entre des champs. Après le hangar du petit aérodrome, aller toujours tout droit. Au bout de l'allée du Camp d'Arfeuille, traverser la D 118. Monter en face vers Moulin à Vent et le château d'eau. Franchir une piste empierrée et passer le long d'un verger et d'une vigne. Tourner à droite sur la route. Dans le virage, virer à gauche sur le chemin de crête. Dépasser le hameau de Lamaurelle et descendre la route sinueuse à droite. Dans la pente, bifurquer entre deux parcelles de vigne puis dans une prairie. Tourner à gauche en lisière de bois. Après la ferme de Quillès, poursuivre tout droit au pied d'un talus boisé. Suivre la route de vallée à gauche. Au cédez le passage aller vers Delcros et Mules. Tourner à droite dans ce hameau.
- 7 Gravier le chemin perpendiculaire, ombragé dans le haut. Reprendre la route montante. Avant le panneau Dolmayrac, escalader le sentier escarpé à gauche.

Le Pays de Serres et les pigeonniers

Après la Révolution Française, les paysans vont s'approprier le pigeonnier, symbole de la liberté acquise, car réservée jusqu'alors à la noblesse. Le pigeonnier, édifice ornemental des bâtiments agricoles, témoigne de sa fonction primordiale dans l'économie rurale jusqu'au 19^{ème} siècle. La fiente du pigeon est alors un engrais très riche et très précieux pour les cultures du chanvre, du tabac et de la vigne. La tour carrée ou hexagonale, coiffée d'une ou deux quilles de terre cuite est la plus répandue. Les trous d'envols sont ménagés dans une ou deux lucarnes en toiture. Bien qu'il ait perdu sa fonction économique, le pigeonnier conserve son rôle ornemental, comme vous pourrez le constater tout au long de ce périple dans les coteaux du Pays de serres.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme
de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Office de Tourisme du Grand Villeneuvois
05 53 36 17 30

www.tourisme-villeneuvois.fr

Office de Tourisme du Canton de Prayssas

05.53.95.42.18 - www.prayssas.com

